



ASSOCIATION pour la PROMOTION
des HANDICAPÉS

Rappelons que les Jardins de Brocéliande sont accessibles gratuitement à tous les Bréalais grâce au « Pass » mis en œuvre avec la municipalité de Bréal sous Montfort.

Les Jardins de Brocéliande se veulent être un acteur majeur du développement touristique de Brocéliande, et pour ce faire, les habitants de Bréal sous Montfort en sont les premiers ambassadeurs !!!

Mais L'APH gère également d'autres services et établissements peu connus ou inconnus des Bréalais :

- pour les particuliers, la création de jardins d'agrément (plantations, engazonnement, clôtures, terrasses, avec, sous conditions et pour partie, la possibilité de déduction de votre imposition ;
- pour les entreprises, la possibilité d'entretenir vos espaces verts par contrat annuel, et pour partie de déduire votre contribution obligatoire pour l'emploi de personnes handicapées ;
- la gestion d'un restaurant d'entreprises où sont servis 250 à 300 repas chaque midi, et qui est l'une des expérimentations importantes dans le département pour l'introduction de produits issus de l'agriculture raisonnée et de proximité, et de l'agriculture biologique. Ceci, bien au-delà des objectifs du Grenelle de l'environnement ;
- des hébergements pour les personnes accueillies. Lieu d'apprentissage de l'autonomie résidentielle, ceux-ci sont banalisés et diffusés sur deux communes pour une meilleure insertion dans la cité ;
- un service d'accompagnement à la vie insérée (SAVI) sur trois lieux (Bréal sous Montfort, Mordelles et Rennes).